



PREMIERE OBSERVATION DE LA MESANGE REMIZ (*Remiz pendulinus*) EN BELGIQUE.*

par S. FONTAINE.

La Station Ornithologique de Chertal (50°41' N., 5°40' E.) fut créée en 1963 à l'intervention de l'Université de Liège et de la Section liégeoise d'AVES. Située sur la rive gauche de la Meuse, en aval de Liège, elle englobe la partie non remblayée d'un bras-mort du fleuve, toujours en communication avec l'eau courante. Comme prévu, le site se révéla prometteur pour le baguage des Limicoles, en halte de migration, et des passereaux paludicoles, lors des passages. Si les résultats de baguement réalisés étaient déjà substantiels, l'enthousiasme de l'équipe des ornithologues qui y travaillent se devait d'être récompensé par une capture originale. C'est chose faite.

Le 30 IX 1966, opérant le relevé de nos filets, nous en retirons vers 18 h une petite Mésange, dont la taille et le coloris du plumage nous font reconnaître immédiatement *Remiz pendulinus*. Vu la fragilité d'un tel oiseau, et dans le souci absolu de ne lui causer aucun préjudice au cours d'un transport quelconque, nous le relâchons immédiatement après baguage, sans avoir pu le photographier.

Description. Front, vertex et nuque : grisâtre à roux ; région parotique légèrement noirâtre, surmontée d'un sourcil plus clair ; œil noir. Mandibule supérieure noire à bord inférieur blanc sale ; mandibule inférieure claire.

Dos brun-roux ; croupion gris brunâtre. Rectrices noires à bords présentant un fin liseré blanchâtre.

Gorge blanchâtre plus ou moins crème ; poitrine et ventre : crème lavé de roux. Tarse noir.

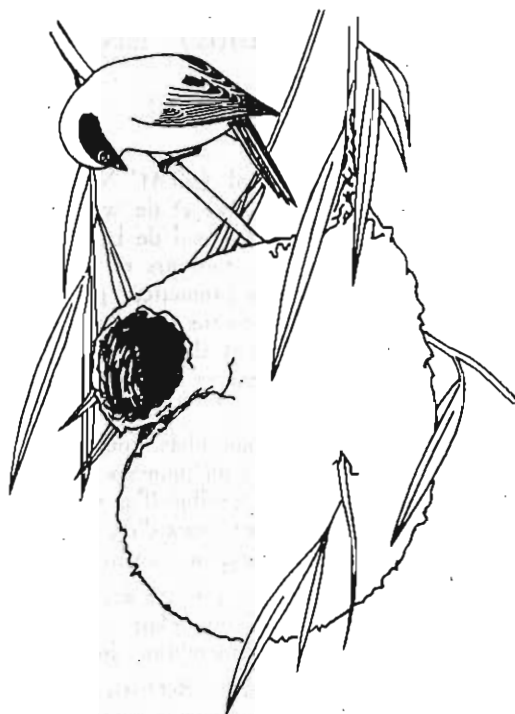
Petites couvertures de l'aile : brun roux ; grandes couvertures : noires à pointes rousses. Rémiges primaires et secondaires : noires avec liserés clairs au vexille externe, ceux-ci surtout bien marqués sur les rémiges secondaires et formant une zone claire sur l'aile fermée. Rémiges bâtarde et tectrices primaires : noires.

* Admise par la Commission d'Homologation AVES.

Biotope. En dehors des zones remblayées, une certaine végétation se maintient en bordure du plan d'eau : massettes (*Typha*) et salicaires (*Lythrum salicaria*). Les berges plus élevées sont couvertes de saules (*Salix*) en densité variable.

Références :

PAQUOT, R. (1964) : La station ornithologique AVES - Liège au lieu-dit Chertal.
Avés, 1 : 11-12.



Mésange rémiz (*Remiz pendulinus*) au nid.
Croquis J. Tricot.